

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
31 mars 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 27

2023D032

**OBJET :**

**09d. RÉPARTITION DES  
SUBVENTIONS POUR  
2023 SECTIONS  
SPORTIVES  
MERVILLOISES.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 059-215904004-20230406-2023D032-DE

L'an deux mil-vingt-trois, le six AVRIL à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Madame BOULENGER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss  
Monsieur TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia

**ABSENTS :**

M. MOUILLE Julien  
M. VERMEESCH Olivier

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGER Delphine a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les sections sportives mervilloises dont la désignation suit, bénéficieront, pour 2023, des subventions annuelles suivantes, destinées à subvenir à leurs besoins généraux :

- La Boule Flamande de Merville	400 €
- Courir à Merville	500 €
- Les Joueurs Mervillois	1 100 €
- Entente Pongiste Estaires La Gorgue Merville	400 €
- USM Merville	4 200 €
- Tennis Club	6 400 €
- Bad Mervillois	125 €
- Club Cyclotourisme Mervillois	850 €
- La Tanche Mervilloise	750 €
- Jujitsu Self Défense Merville	1 000 €
- Dojo Mervillois	1 900 €
- Merville Sports Basket Club	4 000 €
- Forme Club Merville	1 550 €
- Association Lys Moto Passion	150 €

**Total subventions pour 2023**

**23 325 €**

Ces subventions seront virées aux comptes de ces associations. La dépense sera imputée au compte 6574 du budget communal dès réception des bilans financiers.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire**  
Joël DUYCK

**La Secrétaire de Séance**  
Delphine BOULENGER

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.